

vilèges de l'ordre de Malte furent abolis au moment où Chateaubriand aurait pu commencer à en jouir. Il lui resta du moins le titre de chevalier ainsi que les insignes de l'ordre dont il aima, on le sait, à se parer plus que de tous les autres.

Cette circonstance de la vie de Chateaubriand montre quelles facilités avaient les nobles dans l'ancien régime à s'adjuger quelque part des biens d'église. Sans doute, les distributeurs des grâces prenaient ici des précautions. On tâchait de ne pas jeter les bénéfices aux clercs qui n'étaient point encore dans les Ordres sacrés. Le jeune des Cars a obtenu, au prix de quelques cheveux coupés au sommet de la tête, une rente de 1.800 fr. sur une abbaye. L'évêque d'Orléans, ministre de la feuille, a promis à sa mère de le proposer au roi pour une pension de 2.000 écus. « Deux mille écus, s'écrie Louis XV à cette demande ; c'est beaucoup trop à son âge. Ce gaillard-là nous jouerait le même tour que son cousin, le chevalier de Clermont d'Amboise, à qui j'avais donné la domerie d'Aubrac n'étant que tonsuré. » Il quitta le petit collet, prit la croix de Malte et garda l'argent qu'il avait emporté. Pour le petit des Cars, « je consens qu'il ait une pension de 1.800 fr., pour lui aider à faire ses études. Quand il sera dans les ordres sacrés nous le traiterons mieux. » Il obtint 1.800 fr. sur l'abbaye de Molesmes dont l'abbé Terray était titulaire¹. Le roi agit prudemment, car le jeune des Cars ne tarda pas à quitter le petit collet et la carrière ecclésiastique qu'il n'avait jamais voulu embrasser. L'abbé de Boisgelin, neveu de l'archevêque d'Aix, aurait mieux fait d'imiter des Cars et de ne point s'élever à la prêtrise. Un scandale retentissant lui fit perdre l'abbaye que la protection de son oncle allait lui valoir².

1. *Mémoires* du duc des Cars, I, 15-16.

2. Boisgelin, archevêque d'Aix, écrit d'Aix le 9 février 1781 : « Ne voilà-t-il pas cet imbécile abbé qui vient aussi troubler, je ne sais comment, le désir que j'avais de lui être utile. On me mande qu'il perd sa place, qu'il est exilé. Je vois bien qu'il perd sûrement son abbaye, et je ne sais pas encore quelle est son histoire. » Dans une autre lettre, Boisgelin écrit : « L'évêque d'Autun (ministre de la feuille) le prend bien. Mais en attendant, j'avais la promesse d'une abbaye, et je crois qu'il la perd par sa faute. » Et Boisgelin ajoute avec une extrême indulgence : « J'ignore

On objecta aux premières demandes de Bernis qu'il n'était pas encore dans les ordres sacrés. Et pourtant, qui pourrait trouver que le sévère Boyer, évêque de Mirepoix, ministre de la feuille, mettait à trop haut prix, dans une entrevue avec lui, les bénéfices et les honneurs ecclésiastiques? Bernis est à Paris, dans l'ardeur de sa jeunesse et cherchant sa voie. Il a quitté le séminaire de Saint-Sulpice, et s'est lancé dans une société brillante qu'il amuse déjà par ses vers. Flatté d'une renommée naissante, entraîné vers le monde et les plaisirs, il ne veut point encore pousser, en fait d'engagements, au delà de la tonsure qu'il a reçue à douze ans. Il nous a raconté dans ses *Mémoires* une conversation avec l'évêque de Mirepoix¹. « Vous avez, lui dit Boyer, de grands talents, il faut les consacrer à l'Eglise et y prendre les derniers engagements. Monsieur, me dit-il en me serrant la main, c'est de la part de l'Eglise que je vous parle ; sous-diacre, une abbaye ; prêtre deux ans, grand vicaire, et puis évêque. — Monseigneur, lui répondis-je, je ne vous conseille pas de faire les mêmes propositions à tout le monde, vous seriez accepté ; quant à moi j'y ferai mes réflexions. — Monsieur, ajouta vivement l'évêque de Mirepoix, si vous ne prenez pas les ordres, vous n'aurez

quelle est cette faute, mais je voudrais n'y pas perdre l'abbaye. Il y en a bien d'autres qui ont eu des écarts de jeunesse et qui n'en ont pas été moins bien traités. Il faut tout adoucir, tout excuser. Il faut que mon frère (le père de l'abbé) se fasse rendre compte par le jeune homme, et par un abbé qui est avec lui, et qu'il s'arme de raisons d'excuse pour parler tout de suite à M. d'Autun. Il ne faut pas tout abandonner pour une sottise d'un moment. » *Lettres inédites* de M. DE BOISGELIN, archevêque d'Aix à la comtesse de Gramont. Cette correspondance, conservée aux Archives nationales, M 588, commence en 1776, se poursuit durant 25 ans et est fort intéressante. M. CARS en a donné des extraits, relatifs surtout au rôle de Boisgelin en Provence, dans la *Revue historique* de 1902. La plupart de nos citations de ces précieuses lettres sont inédites.

1. Plusieurs années auparavant, son père avait écrit au cardinal Fleury avec qui il était lié. Fleury avait répondu que « comme j'étais entré dans l'état ecclésiastique, il fallait m'envoyer finir mes études au collège des Jésuites de Paris et ensuite au séminaire Saint-Sulpice ; que lorsque j'aurais atteint l'âge de dix-huit ans, il demanderait au roi une abbaye et qu'au moyen de cette grâce je pourrais aider ma famille. » Plus tard Fleury se brouilla avec Bernis, sorti un peu forcé de Saint-Sulpice. « Le cardinal, dit-il, me déclara qu'il avait été au moment de me donner une abbaye considérable, mais que tant qu'il vivrait je n'obtiendrais rien, qu'heureusement pour moi j'étais bien jeune et lui bien vieux. » — Bernis en mission à Venise reçut le sous-diaconat des mains du patriarche. A son retour en France, il fut pourvu, en 1775, de l'abbaye de Saint-Arnould qui rapportait 10.000 livres. Le roi lui avait déjà fait une pension de 1.500 livres sur sa cassette. F. MASSON, *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 15, 32, 85-86.

rien. — Je réfléchirai, lui dis-je, je vous instruirai de mes résolutions et soyez sûr qu'elles seront conformes à la religion et à la probité. »

Un gentilhomme implorait avec instance un bénéfice pour son second fils, et invoquait à l'appui de sa requête la circonstance providentielle qui l'avait fait naître le même jour et à la même heure que Mgr le Dauphin. Le cardinal de Tencin ne se laissa pas attendrir et déclara que « quand Dieu le Père en personne viendrait demander cette grâce au roi, le solliciteur n'obtiendrait rien avant le temps ¹. »

C'était une fin de non-recevoir bien solennelle. Il était très difficile de résister aux protecteurs que les candidats de distinction trouvaient à la cour, dans l'entourage des princes et des ministres, chez des parents et amis déjà élevés à l'épiscopat. Les meilleurs prélats se prêtent à ces bons offices. L'abbé de Saint-Sauveur est arrivé à Paris. Le plus pressé est de le présenter au prince de Conti, favorable à la famille, et à l'évêque de Mirepoix qui détient la feuille des grâces. Une abbaye venant à vaquer par la mort de M. de Bragelonne, vicaire général d'Amiens, le digne évêque de ce diocèse, M. de Lamotte, se hâte de la demander à Boyer pour son cher abbé de Saint-Sauveur, qui devient par là-même abbé de Saint-Jean d'Orbestier, grand vicaire d'Amiens, jusqu'à ce qu'il soit évêque de Tulle ². L'excellent cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, est accusé d'un peu de népotisme par son historien. Beaucoup de familles ont plusieurs prêtres

1. Pierre de VAISSIÈRE, *op. cit.*, p. 372-375. La chasse aux bénéfices était si active qu'il était parfois difficile même à la noblesse d'en obtenir. Le Mintier de la Motte-Basse a eu grand-peine, faute de ressources, à tenir ses enfants au collège. Une fois ordonnés, ils ont végété comme prêtres habitués à Saint-Etienne-du-Mont, et il leur a fallu du temps pour emporter enfin une situation de chanoine à Rennes. *Ibid.*

2. POULBRIÈRE, *Histoire du diocèse de Tulle*, 1884, in-12, p. 328. M. de Rochechouart-Montigny, de grande mais pauvre famille, avait été élevé par charité. Il occupa le siège d'Evreux au milieu du XVIII^e siècle, et put témoigner sa reconnaissance à son bienfaiteur. Le jeune abbé de Royère appartient à une famille de Périgord noble mais sans fortune. Sa mère l'emmena à la capitale, le lieu où s'élaborent tous les grands avenir. L'abbé de Bonneguise, archidiacre de Cambrai, aumônier de la Dauphine, prend soin de son éducation et, devenu plus tard évêque d'Arras, le nomme son vicaire général. La voie des honneurs est ouverte à l'abbé de Royère, que la Révolution trouva évêque de Castres. M. de la Cropte de Chanterac, dernier évêque d'Alet, avait été appelé tout enfant auprès de son oncle évêque de Noyon, qui le nomma chanoine de sa cathédrale à l'âge de neuf ans.

de leur nom et de leur race dans les honneurs ecclésiastiques. Le saint évêque de Tulle, du Plessis-d'Argentré, n'a point été inutile à son cousin, l'abbé de Coetlosquet, évêque de Limoges, précepteur des Enfants de France, membre de l'Académie française. Coetlosquet patronne à son tour les deux neveux de l'évêque de Tulle, les du Plessis-d'Argentré qui seront promus à Limoges et à Séz ¹. Nous avons compté, en 1789, une douzaine d'évêques qui ont un, deux, jusqu'à trois frères ou parents du même nom sur un siège épiscopal.

III

Certains gentilshommes n'avaient qu'à se nommer pour voir s'ouvrir toutes les portes et venir à eux, avec la fortune, tous les honneurs ecclésiastiques. Que refuser, par exemple, à un La Rochefoucauld, à un Montmorency, à un Talleyrand-Périgord ? Une branche un peu appauvrie des La Rochefoucauld, les Larochehoucauld-Langheac, paraissent oubliés à Saint-Chély, village de la Lozère. L'évêque de Mende, M. de Choiseul-Beaupré, trop heureux d'obliger des La Rochefoucauld, s'empresse de prendre sous sa protection l'aîné de onze enfants, le jeune Dominique. Justement un La Rochefoucauld est cardinal, archevêque de Bourges, et le plus grand personnage de l'Eglise de France à cette époque. Dès lors, l'avenir du jeune abbé est assuré. Après le séminaire Saint-Sulpice, après son séjour en Sorbonne, une charge de grand vicaire l'attend à Bourges. Boyer, ministre de la feuille, s'excuse en ces termes d'avoir tardé un peu d'en faire un évêque : « Oui, dit-il, je connais l'abbé de La

1. René KERVILER, *La Bretagne à l'Académie française*, 1889, in-8, p. 553-559. — Au XVII^e siècle, nous voyons trois frères La Mothe-Hodencourt, l'un archevêque d'Auch, les deux autres évêques de Mende et de Saint-Flour. Le premier tiers du XVIII^e siècle voit se succéder, sur le siège d'Aire, M. de Montmorin, soldat et marié avant d'entrer les ordres, et son troisième fils, Gilbert de Montmorin. Le siège d'Oloron est occupé durant presque tout le XVIII^e siècle, par trois prélats issus d'une même famille du Dauphiné : Joseph de Revol, François de Montillet et puis François de Revol, cousin du précédent et petit-neveu du premier. Cf. MONTLEZUN, *op. cit.* p. 535-536.

Rochefoucauld; mais un mérite si rare demande un grand siège. » La vacance de l'archevêché d'Albi offre enfin une occasion favorable. Dominique y est appelé à trente-quatre ans et le roi s'écrie : « Je suis charmé de nommer l'abbé de La Rochefoucauld à cette riche église. Le bon usage qu'il a fait jusqu'ici de ses revenus me répond de celui qu'il en fera par la suite. » La Révolution trouvera M. de La Rochefoucauld cardinal, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, et bientôt chef de la droite du clergé à la Constituante.

Un Talleyrand ne peut être moins bien traité qu'un La Rochefoucauld. Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord n'a pas encore vingt ans que le roi veut déjà lui donner une abbaye. Sa pieuse mère, Marie-Elisabeth de Chamillart, le supplie de n'en rien faire, de crainte que la possession d'un bénéfice ne soit un motif humain de poursuivre une vocation qu'elle veut inspirée par la religion seule. Néanmoins le roi, en souvenir des services de son père tué au siège de Tournay, lui affecte une pension de 3000 livres. Il prend pour répétiteur de théologie l'abbé Bourlier, futur évêque d'Evreux. Au sortir du séminaire, l'abbé de Périgord est nommé aumônier du roi. M. de Nicolaï, évêque de Verdun, lui remet des lettres de grand vicaire et, en 1762, il reçoit l'abbaye du Gard. Enfin, à peine âgé de trente ans, il est demandé, en 1766, comme coadjuteur par La Roche-Aymon, archevêque de Reims. En 1789, il occupe le siège de saint Remi, et les plus grands honneurs ecclésiastiques lui sont encore réservés au XIX^e siècle. C'était l'oncle du fameux Talleyrand.

Le seul obstacle aux ambitions de ces grandes races, c'est d'être en concurrence entre elles pour les plus grandes situations de l'Eglise. Certains évêchés sont si brillants, si opulents, donnent à l'heureux titulaire un tel prestige et un tel rôle, que les plus illustres familles rivalisent de crédit et d'intrigues pour les faire décerner à un de leurs membres.

La compétition la plus célèbre qu'ait enregistrée sur ce point l'histoire fut, au XVII^e siècle, la rivalité des Le Tellier et de la maison de La Tour-d'Auvergne au sujet de

Reims. L'abbé Le Tellier, poussé par son père et son frère, Le Tellier et Louvois, est nommé coadjuteur de ce grand siège à vingt-sept ans. L'abbé de Bouillon reçoit en dédommagement le chapeau de cardinal à vingt-six ans. Louis XIV, voulant obliger Turenne qui demandait instamment pour son neveu, soit Reims, soit Paris, aime mieux en faire un cardinal que de préparer, disait-il, un nouveau Retz. Dans la circonstance, les Le Tellier, de bien moindre naissance, mais forts de leur crédit de ministres, l'avaient emporté sur la maison de La Tour-d'Auvergne¹, qui avec les maisons de Lorraine, de Rohan et de Monaco, constituait à la cour de Louis XIV la classe privilégiée des princes étrangers, et avait donné Turenne à la France. Vers la fin du même siècle, la nomination d'un Noailles à l'archevêché de Paris, était un grand échec pour les Bouillon qui voyaient leur échapper le siège de la capitale.

Tandis que les plus beaux évêchés et tous les honneurs allaient ainsi, en quelque sorte, d'eux-mêmes, aux premières familles du royaume, la noblesse de moindre rang avait grand besoin de protection pour parvenir, tant étaient nombreux les candidats à satisfaire. Deux noms

1. « M. de Turenne, qui n'aimait pas M. de Louvois ni guère mieux M. Le Tellier, en fut piqué au dernier point. C'était de plus un morceau unique qu'il convoitait pour son neveu, qui déjà plein d'ambition fut ennuyé de se le voir ôter, et par l'abbé Le Tellier. » Turenne apporta dans cette affaire « l'attachement extrême qu'il eut pour les grandeurs et les distinctions de sa maison qui, toute sa vie, le conduisit et fut sa passion dominante ». Il avait recommandé chaudement l'abbé de Bouillon à M. de Péréfixe, archevêque de Paris. Pour le dédommager du triomphe de Le Tellier à Reims, « ils imaginèrent la coadjutorerie de Paris et, avec les avances d'amitié intime qu'ils avaient avec M. de Péréfixe, ils le lui persuadèrent si bien et si tôt, qu'il ne le désira pas moins passionnément qu'eux ». Péréfixe s'en ouvrit au roi. « M. de Turenne vint au secours qui s'y mit tout entier comme pour un coup de partie. Le roi, dans l'embarras du refus à M. de Péréfixe qu'il aimait et qu'il considérait fort, et encore plus à M. de Turenne dans la posture où il était, et qui était pourtant résolu de ne hasarder pas de faire un second coadjuteur de Retz, en sortit par proposer à M. de Turenne sa nomination au cardinalat au lieu de la coadjutorerie, et se trouva heureux et obligé à M. de Turenne de ce qu'il voulut bien l'accepter. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, p. 373-375.) Au fort de la rivalité entre les deux familles, les Bouillons affirmèrent qu'un Noailles avait été domestique du vicomte de Turenne. Les Noailles répondirent à cette assertion qu'ils trouvaient monstrueuse en publiant leur généalogie, en rappelant l'hérésie et les rebellions des Bouillons. Dans cette querelle M^{me} de Sévigné ne dissimule pas ses sympathies pour les Bouillon. — Au XVII^e siècle, nous assistons pour le très important siège de Lyon à une lutte entre Paul de Foix (de la maison de Caraman) et Pierre d'Epinac. Pierre, destiné par ses parents à être d'Eglise, comme le plus jeune fils, tonsuré et revêtu de la soutane dès la plus tendre enfance, l'emporte sur Paul de Foix et est nommé archevêque de Lyon, n'étant encore que sous-diacre. Cf. Abbé RICHARD, *Pierre d'Epinac*, archevêque de Lyon, in-8, 1901, p. 62.

parmi les plus illustres de l'Église de France avant la Révolution, M. de Boisgelin et M. de Bausset, nous en fournissent la preuve. M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, a pour grand-vicaire l'abbé de Bausset, qu'il aime beaucoup et qui le mérite. Il veut le pousser à l'épiscopat, en attendant que vienne le tour de deux autres de ses grands-vicaires : l'abbé de Crouseilles, et l'abbé de Messey. Bausset a atteint l'âge d'être promu. Il a en plus des dettes, sa famille à soutenir et désire arriver. L'évêque d'Autun, M. de Marbeuf, ministre de la feuille, n'a fait encore que des promesses évasives qui découragent et assombrissent le candidat¹. Heureusement que l'envoi à Nîmes de M. de Balore, évêque d'Alais, rend libre ce siège que Boisgelin sollicite vivement pour son protégé, faisant mouvoir tous les ressorts. L'archevêque d'Aix raconte, en février 1784, ses espérances bientôt suivies de craintes. A défaut d'Alais, il jette alors son dévolu sur un évêché de Bretagne, Saint-Pol-de-Léon, qu'une fausse nouvelle présentait comme vacant, et intéresse le ministre Calonne à cette nomination. Enfin Alais échoit à l'abbé de Bausset qui se fait sacrer en juillet. Boisgelin, en visite, six mois plus tard, chez le nouvel évêque, peut écrire d'Alais : « Je suis chez un heureux, et qui a bien raison de l'être². »

IV

A voir les difficultés que l'abbé de Bausset, gentilhomme et homme de grand mérite, a eu, malgré les recommandations les plus instantes de l'archevêque

1. « En vous écrivant, je parle à ce malheureux abbé de Bausset pour le consoler. L'évêque d'Autun m'écrit une lettre qui le désole. Toujours des marques d'intérêt, des espérances et des refus, et le malheureux est dans une position qui n'a pas les mêmes ressources. Il a des dettes, une famille qui a besoin de lui, et c'est l'évêque d'Autun qui lui a donné une commission qu'il devait récompenser et qui n'est pas aujourd'hui supportable. Je vous prie pourtant de n'en pas dire plus de mal de l'évêque d'Autun. Il en serait moins bien disposé pour l'abbé de Bausset et de plus indisposé contre l'abbé de Crouseilles. Je vous assure que notre petit abbé (Bausset) est noble, sensible et honnête homme autant qu'on puisse l'être, et il faut, en vérité, vous rapprocher de l'évêque d'Autun pour lui être utile. » Lettre inédite.

2. Lettre de Boisgelin du 11 février 1784 : « Il s'agit de l'abbé de Bausset. Il y a à parier pour lui pour Alais qui vaquera parce que l'évêque d'Alais

d'Aix, pour arriver au modeste évêché d'Alais, on préjuge que les abbés roturiers verront passer au-dessus de leur tête ces honneurs sans oser même y prétendre. On pouvait prédire dans une réunion de cleres, ceux qui seraient évêques. Morellet le constate avec amertume. Choisi comme précepteur du jeune La Galaizière, pour surveiller ses études de philosophie, de théologie et « en faire, dit-il, un évêque, comme il l'est devenu depuis, » il le suit au collège du Plessis et au séminaire Saint-Magloire. Au Plessis, Morellet est logé, nourri, a 1000 livres d'honoraires et n'est pas content. C'est qu'il s'y trouve comme éclaboussé par de brillants abbés qui ne paraissent pas tenir grand compte du pauvre précepteur, licencié en Sorbonne, mais roturier. Dans ce collège étudient en même temps que La Galaizière et sont destinés à la même carrière, l'abbé de Broglie, depuis évêque de Noyon; le prince Louis de Rohan, depuis évêque de Strasbourg et cardinal; son frère Ferdinand, depuis archevêque de Bordeaux et de Cambrai; Cicé, depuis archevêque de Bordeaux et garde des sceaux; Marbeuf, depuis évêque d'Autun, archevêque de Lyon et ministre de la feuille. Rohan, hautain, dissipateur, inconstant, dit Morellet, avait déjà à sa nomination plusieurs bénéfices importants, comme abbé de la Chaise-Dieu et autres abbayes, mais il les donnait à ses amis. L'abbé de Broglie, « plus réservé, mais vain, ne s'est jamais approché de moi, ni moi de lui pour former une liaison ». L'abbé de Marbeuf me témoigna de la bienveillance, mais ne me donna jamais rien. Je me liai,

va passer à Nîmes. L'évêque d'Alais balance encore selon mes dernières nouvelles, mais il y paraît pourtant disposé. Cela m'arrangerait très bien parce qu'ensuite je n'aurais à m'occuper que de l'abbé de Messey. Je suis bien content de M. de Périgord (archevêque de Reims); il fait tout ce qui dépend de lui, l'archevêque de Narbonne (Dillon) aussi. Nous n'en disons pas autant de l'archevêque de Toulouse (Loménie de Brienne), qui avait fait bien des promesses qu'il ne remplit pas. » — Lettre du 14 février : « Je commence à espérer qu'Alais sera pour lui. » — Une lettre du 23 février 1784 est pessimiste : « Il est dur pour moi que mon grand-vicaire soit la victime des partis quand je ne lui ai rien enseigné plus fortement que de n'être jamais homme de parti. » Boisgelin fait alors, pour aboutir, assiéger de recommandations pour son candidat le ministre Calonne. Enfin, dans une lettre du 3 mars 1784, Boisgelin commente l'heureuse nouvelle de la nomination à Alais. « Je suis bien content, dit-il, de l'abbé de Bausset. Il était malade et chagrin, et je crois à présent qu'il est guéri. C'est un embarras de moins pour moi, et c'est aussi un grand plaisir, parce que j'ai vraiment de l'amitié pour lui. » Lettres inédites de Boisgelin.